

Cote du document:	<u>REPL.VIII/5/INF.1</u>
Date:	<u>20 novembre 2008</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Arrangements pour la cinquième session de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA

Consultation sur la huitième reconstitution
des ressources du FIDA — Cinquième session
Rome, 18-19 décembre 2008

Pour: **Information**

Note aux membres de la Consultation

Le présent document est soumis à la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA pour information.

Afin que le temps imparti aux sessions de la Consultation soit utilisé au mieux, les membres qui auraient des questions techniques au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec la responsable du FIDA ci-après:

Andreina Mauro

Responsable des services de conférence

téléphone: +39 06 5459 2088

courriel: a.mauro@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Arrangements pour la cinquième session de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA

Lieu de la réunion

1. La cinquième session de la Consultation se tiendra les jeudi 18 et vendredi 19 décembre 2008 au siège du FIDA, via Paolo di Dono 44, à Rome (téléphone: +39 06 5459 1). Un nombre limité de places de stationnement est disponible dans la cour intérieure du FIDA, côté façade; il est possible d'accéder à ces places non réservées par l'entrée principale (Via Paolo di Dono 42). Des places réservées se trouvent à l'extérieur de l'enceinte du FIDA, entre les numéros 50 et 40 de la Via Paolo di Dono

Inscription

2. L'inscription débutera à 8 h 30 le 18 décembre 2008. Dès leur arrivée, les délégués sont priés de se faire inscrire au comptoir d'inscription où il leur sera remis un badge pour la session.

Mesures de sécurité

3. Des mesures de sécurité très strictes seront appliquées. Seules les personnes munies d'un badge seront admises dans la salle de conférence. Les délégués sont donc priés de le porter en permanence.

Salles et horaires des réunions

4. Les séances plénières de la Consultation se tiendront dans la salle de conférence Italie. La séance d'ouverture débutera à 10 heures le 18 décembre 2008.
5. Des réunions par liste seront organisées dans la salle Ovale, située à côté de la salle de conférence Italie.
6. Les délibérations pourront être suivies de l'extérieur de la salle de conférence par liaison télévisuelle.

Interprétation

7. L'interprétation sera assurée dans les quatre langues officielles du FIDA. Des écouteurs munis d'un sélecteur de langue permettront aux délégués de suivre les débats dans la langue de leur choix. Les délégués sont priés de laisser les écouteurs sur leur table à la fin de chaque séance.

Liste des délégations

8. Une liste provisoire des délégations, établie sur la base des réponses reçues au 16 décembre 2008, sera affichée sur le site web du FIDA à l'adresse www.ifad.org/gbdocs/repl.htm ou pourra être demandée le 18 décembre au comptoir de distribution des documents ou au comptoir d'inscription situés dans la zone des conférences. Une liste révisée, établie sur la base des inscriptions, sera disponible au comptoir d'inscription le 19 décembre 2008. La liste définitive sera affichée sur le site web indiqué plus haut.
9. Les délégués sont priés de bien vouloir signaler au comptoir d'inscription toute modification éventuelle qu'ils souhaitent faire apporter à la liste.

Distribution des documents

10. Les documents seront affichés sur le site web du FIDA à l'adresse www.ifad.org/gbdocs/repl.htm dès qu'ils seront disponibles. Par souci d'économie et de préservation de l'environnement, le tirage des documents est limité. Les délégués sont donc priés d'apporter leur propre exemplaire en séance. Ils pourront néanmoins, le cas échéant, retirer les documents après leur inscription. Le comptoir

de distribution des documents est situé dans la zone des conférences près de la salle de conférence Italie.

Entrée sur le territoire italien

11. Les délégués sont priés de noter que, pour pénétrer sur le territoire italien, ils doivent être munis d'un document de voyage (laissez-passer des Nations Unies ou passeport délivré par leur pays) valable au moins six mois après la date prévue de retour dans leur pays.

- a) **Titulaires d'un laissez-passer des Nations Unies:** Il est possible de pénétrer sans visa sur le territoire italien avec un laissez-passer des Nations Unies, quelle que soit la nationalité, lorsqu'il s'agit d'un déplacement en mission officielle d'une durée inférieure à 90 jours. Toutefois, pour accélérer les formalités d'entrée, le FIDA fournira à la police des frontières une attestation l'informant de l'arrivée d'une personne en visite officielle munie d'un laissez-passer. Une copie de cette attestation sera transmise au délégué, lequel devra la présenter, accompagnée de son laissez-passer, à la police des frontières de l'aéroport.

Pour permettre au FIDA d'établir cette attestation, les délégués qui détiennent un laissez-passer sont priés de remplir le formulaire ci-joint (pièce jointe I) et de le faire parvenir dans les meilleurs délais à la section privilèges et visas du FIDA.

Les délégués qui arrivent sur le territoire italien par l'aéroport de Fiumicino sont priés de noter qu'un poste de contrôle spécial est prévu pour les titulaires d'un laissez-passer (poste situé sur le côté droit du point de contrôle des passeports, avec un panneau portant la mention "Staff Only/Lasciapassare"), afin d'accélérer les formalités d'entrée.

- b) **Titulaires d'un passeport national:** L'Italie est l'un des pays signataires de l'Accord de Schengen et les ressortissants des autres pays membres de l'espace Schengen peuvent pénétrer sur le territoire italien sans visa. Les délégués qui ont besoin d'un visa d'entrée doivent en faire la demande auprès de la représentation italienne de leur pays de résidence au moins trois semaines avant leur date d'arrivée, en joignant une copie de la lettre d'invitation à la cinquième session de la Consultation. En cas de difficulté, ils sont invités à prendre contact avec la section privilèges et visas du FIDA, en lui envoyant le formulaire ci-joint dûment rempli (pièce jointe I). Les renseignements fournis permettront d'envoyer à l'ambassade d'Italie auprès de leur pays une note verbale appuyant leur demande.

Les délégués en provenance de pays où il n'y a pas de consulat italien peuvent demander un visa auprès de la représentation d'un autre pays signataire de l'Accord de Schengen autorisé à représenter l'Italie. Dans le cas contraire, ils pourront obtenir un visa de dix jours à leur arrivée à Rome. Les délégués qui ont l'intention de demander ce visa doivent informer la section privilèges et visas du FIDA au moins dix jours avant leur date prévue d'arrivée à Rome, en lui faisant parvenir là encore le formulaire ci-joint. Il est à noter que dans ce cas, l'Italie doit être le premier pays de l'espace Schengen dans lequel entre le visiteur.

Réservation d'hôtel

12. Il appartient aux délégués de faire eux-mêmes leur réservation.
13. Les hôtels Sheraton Roma et Bristol Bernini ont réservé un nombre limité de chambres à l'intention des délégués du FIDA, à des tarifs préférentiels. Pour faire une réservation, les délégués sont priés de remplir l'un ou l'autre des formulaires ci-joints (pièces jointes II et III) et de l'envoyer par télécopie directement à l'hôtel. Toutes les coordonnées des hôtels sont indiquées sur les formulaires.

Opérations bancaires

14. Une filiale de la Banca Popolare di Sondrio se trouve au rez-de-chaussée, près de la réception. La banque est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 13 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 00.

Voyages

15. Un représentant de l'agence de voyages du FIDA, Carlson Wagonlit, se tiendra à la disposition des délégués dans le bureau B-011, au rez-de-chaussée. L'agence est ouverte du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00.

Services médicaux

16. L'infirmière du FIDA se trouve dans le bureau B-035. En outre, des dispositions ont été prises avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour d'autres services médicaux en cas de besoin. Ces services doivent être demandés par l'intermédiaire de l'infirmière du FIDA.

Réception du courrier

17. Les délégués trouveront leur courrier personnel au comptoir d'inscription. Le courrier devra porter l'indication "Délégué à la Consultation" et être adressé au Fonds international de développement agricole (FIDA), via Paolo di Dono, 44, 00142 Rome, Italie. Les délégués peuvent aussi être contactés par télécopie: +39 06 5043463 ou par courriel: ifad@ifad.org.

Accès Internet

18. Un service de réseau sans fil (Wi-Fi) sera disponible dans la salle de conférence Italie et à l'extérieur de cette salle. Les délégués peuvent en outre utiliser les ordinateurs mis à leur disposition dans le café internet, situé près du bar dans la zone des conférences.

Téléphone

19. Les délégués peuvent recevoir des appels téléphoniques dans la zone des conférences, aux numéros suivants: + 39 06 5459 2285/2275 (comptoir de distribution des documents); 2101 (comptoir d'inscription); ou 2193 (comptoir d'information/vestiaire).
20. Les délégués sont priés d'éteindre leur téléphone portable avant d'entrer dans les salles de réunion.

Autres services

21. Un marchand de journaux se trouve au rez-de-chaussée.

Taxis

22. S'ils souhaitent appeler un taxi, les délégués peuvent s'adresser au comptoir de distribution des documents. Ils sont priés de noter qu'une indemnité forfaitaire sera due si le taxi commandé n'est pas utilisé.

Snack-bar

23. Un snack-bar est situé dans le salon des délégués, près de la salle de conférence Italie. Du café, des boissons non alcoolisées, des sandwiches et des pâtisseries y seront servis à des tarifs préférentiels.

Déjeuner-buffet

24. Pendant les deux jours où se déroulera la session, les délégués sont conviés par le Président à un déjeuner-buffet dans la salle à manger officielle située dans la zone des conférences, à partir de 13 heures.

Réception

25. Le jeudi 18 décembre en fin de journée, le Président donnera une réception dans la salle à manger officielle à laquelle tous les délégués sont conviés.

Les délégués:

- qui entrent sur le territoire italien avec un laissez-passer;
- qui ont des difficultés à obtenir un visa dans les délais voulus; ou
- qui ont l'intention de demander un visa de 10 jours;

sont priés de remplir le présent formulaire.

Le formulaire doit être envoyé, **au plus tard 15 jours avant la date de départ**, à la section privilèges et visas du FIDA:

- par courriel à s.reyes@ifad.org; ou
- par télécopie au +39 06 5459 3311/+39 06 5043463

Pays de départ du délégué:

Durée du séjour à Rome (du/au):

Nom:

Prénom:

Nationalité:

Date de naissance:

Numéro de passeport ou de laissez-passer:

Date de délivrance:

Date d'expiration:

Civilité:

Courriel:

Télécopie:

Coordonnées du vol:

Cinquième session de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA

Réservation en bloc pour le FIDA

18-19 décembre 2008



Hôtel et Centre de conférences Sheraton Roma

Prière d'effectuer les réservations avant le 28 novembre 2008.

Note: prière de dactylographier ou d'écrire en caractères d'imprimerie. Une copie tamponnée du présent formulaire sera retournée pour confirmer la réservation.

Hotel Sheraton Roma

Viale del Pattinaggio, 100

00144 Rome, Italie

Téléphone: +39 06 5453 7000

Télécopie: +39 06 5940 555

Site internet: www.sheraton.com/roma

Adresse électronique:

res497.sheraton.roma@sheraton.com

Date d'arrivée: _____

Date de départ: _____

Nom de famille: _____

Prénom: _____

Pays: _____

Ville: _____

Tarifs spéciaux pour
la huitième reconstitution des ressources du FIDA

- chambre double
pour une personne: 188,00 EUR par nuitée
- chambre double: 224,00 EUR par nuitée

n° de téléphone: _____

n° de télécopie: _____

Prière d'indiquer votre choix:

Fumeur

Non fumeur

**Les tarifs comprennent les taxes
et le petit-déjeuner buffet**

Heure d'arrivée prévue: _____
(chambre disponible à partir de 15 heures)

Carte de crédit **(indispensable):**

Heure de départ prévue: _____
(la chambre doit être libérée avant 12 heures)

Master Card/Eurocard

Diners Club

Visa/Carte Bleue

American Express

Autres

Numéro: _____

Date d'expiration: _____

Signature: _____

Politique de réservation: les réservations doivent s'effectuer auprès de l'hôtel Sheraton Roma. Un certain nombre de chambres ont été réservées pour les délégués. La date limite est fixée au 28 novembre 2008. Après cette date, toutes les réservations s'effectueront en fonction des disponibilités.

Disponibilité limitée. L'hôtel Sheraton Roma ne peut garantir une disponibilité avant ou après la session du Conseil des gouverneurs. Si vous prévoyez d'arriver avant ou de rester après la session, veuillez renvoyer le présent formulaire immédiatement à l'hôtel Sheraton Roma.

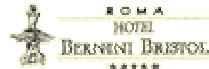
Politique d'annulation. les réservations peuvent être annulées jusqu'à 18 heures le jour d'arrivée. Toute autre annulation et défaut de présentation entraînera le paiement d'une nuit, taxes comprises.

L'hôtel indiquera un numéro de confirmation de la réservation.

Cinquième session de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA

Réservation en bloc pour le FIDA

18-19 décembre 2008



Prière d'effectuer les réservations avant le 28 novembre 2008.

Note: Prière de dactylographier ou d'écrire en caractères d'imprimerie. Une copie tamponnée du présent formulaire sera retournée pour confirmer la réservation.

Hotel Bernini Bristol
Piazza Bernini, 23
00187 Rome, Italie

Téléphone: +39 06 488931
Télécopie: +39 06 482466
Site internet : www.berninibristol.it
Adresse électronique:
reservationsbb@sinahotels.it

Tarifs spéciaux pour
la huitième reconstitution des ressources du FIDA

- chambre double pour une personne: 198,00 EUR par nuitée
- chambre double: 231,00 EUR par nuitée

Prière d'indiquer votre choix:

Fumeur

Non fumeur

Les tarifs comprennent les taxes et le petit-déjeuner buffet

Carte de crédit (**indispensable**):

- Master Card/Eurocard
- Diners Club
- Visa/Carte Bleue
- American Express
- Autres

Numéro: _____

Date d'expiration: _____

Signature: _____

Politique de réservation: les réservations doivent s'effectuer auprès de l'hôtel Bernini Bristol. Un certain nombre de chambres ont été réservées pour les délégués. La date limite est fixée au 21 novembre 2008. Après cette date, toutes les réservations s'effectueront en fonction des disponibilités.

Disponibilité limitée. L'hôtel Bernini Bristol ne peut garantir une disponibilité avant ou après la session du Conseil des gouverneurs. Si vous prévoyez d'arriver avant ou de rester après la session, veuillez renvoyer le présent formulaire immédiatement à l'hôtel Bernini Bristol.

Politique d'annulation: les réservations peuvent être annulées jusqu'à 24 heures avant la date d'arrivée. Toute autre annulation et défaut de présentation entraînera le paiement d'une nuit, taxes comprises.

L'hôtel indiquera un numéro de confirmation de la réservation.

Date d'arrivée: _____

Date de départ: _____

Nom de famille: _____

Prénom: _____

Pays: _____

Ville: _____

n° de téléphone: _____

n° de télécopie: _____

Heure d'arrivée prévue: _____
(chambre disponible à partir de 15 heures)

Heure de départ prévue: _____
(la chambre doit être libérée avant 11 heures)

